

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
 DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE
 DIRECTION DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE
SERVICE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE
 B.P 21 AÉROPORT DE CASABLANCA MOHAMMED V
 NOUASSEUR

AIP SUP
N° 01/15

Date de publication
21-JAN-2015

TEL : +212.(0)5.22.53.90.12
 FAX : +212.(0)5.22.53.91.23
 SFA : GMMYNYX
<http://www.sia-aviation.gov.ma>
 E-mail : sia-maroc@onda.ma

Date de mise en vigueur / *Effective date*

01-FEB-2015

| | |
|---|---|
| Lieu : Aéroport OUARZAZATE (GMMZ) Objet: Travaux sur l'aire de mouvement | Location : OUARZAZATE Airport (GMMZ) Object : Works on the movement area |
|---|---|

| | |
|--|---|
| <p>1- Nature et phases des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Phase 1 : Travaux d'extension de l'aire de trafic. ♦ Phase 2 : Travaux de renforcement de la piste. ♦ Phase 3 : Travaux de renforcement de la bretelle B existante. ♦ Phase 4 : Travaux d'aménagement d'une nouvelle voie de circulation « TWY A » reliant l'aire de trafic à la piste. ♦ Phase 5 : Travaux de renforcement de l'aire de trafic <p>La période et l'objet des travaux de chaque phase seront annoncés par NOTAM.</p> <p>2- Délimitation de la zone des travaux :</p> <p>Voir annexe ci-jointe à l'AIP-SUP.</p> <p>3- Mesures prises au cours des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ La zone des travaux d'extension de l'aire de trafic sera délimitée par des palissades de chantier et par des balises ; ♦ Les périodes des travaux de renforcement de la piste et du TWY B seront annoncées par NOTAM. Un dispositif de balisage diurne de la zone fermée sera apposé sur la piste au cours des travaux ; ♦ Au cours des travaux de renforcement de la piste, celle-ci sera fermée par NOTAM ; ♦ Au cours des travaux d'aménagement de la nouvelle voie de circulation « TWY A », les personnes et engins dégageront 15 minutes avant chaque mouvement d'avion ; ♦ Au cours des travaux de renforcement de l'aire de trafic, la zone des travaux sera délimitée par des cônes de sécurité et un espacement suffisant sera assuré entre le poste de stationnement utilisable et la zone des travaux. <p>4- Période des travaux : 114 jours</p> | <p>1- Nature and phases of works:</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Phase 1 : Works of APRON's extension. ♦ Phase 2 : Strengthening works of runway. ♦ Phase 3 : Strengthening works of existing TWY B. ♦ Phase 4 : Construction of a new « TWY A » linking APRON to the RWY. ♦ Phase 5 : Strengthening works of the APRON. <p>Period and purpose of each phase of the work will be announced by NOTAM.</p> <p>2- Demarcation of working area:</p> <p>See appendix attached to AIP-SUP.</p> <p>3- Measures taken during works:</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Working area of APRON's extension will be bounded by the palisade and lightings; ♦ Periods of strengthening works of the RWY and TWY B will be announced by NOTAM. A marking day of closed area will be affixed on the RWY during the works; ♦ During its strengthening works, the RWY will be closed by NOTAM; ♦ During works construction of the new « TWY A », persons and equipments will be vacated 15 minutes before each aircraft movement; ♦ During strengthening works of the APRON, the working area will be delimited by safety cones and sufficient spacing will be ensured between the used parking stand and working area. <p>4- Period of works : 114 days</p> |
|--|---|

Le présent AIP-SUP comporte UNE page + UNE annexe /
The present AIP-SUP contains ONE page + ONE annex

FIN / END

ANNEXE AIP SUP N° 01/15

